

Ces dernières contiennent :

Silice.....	2,56
Chaux.....	1,65
Soude et potasse.....	0,81
Magnésie.....	0,46
Acide phosphorique.....	0,40
Soufre, fer, alumine, chlore et charbon.....	1,32

Les analyses comparatives faites par M. Landi sur les foins anciens et les foins nouveaux tendent à démontrer que les fibres ligneuses sont en plus forte proportion dans le foin ancien que dans le foin nouveau, ce qui résulte probablement d'une perte de substances solubles que le foin ancien éprouve par la fermentation qu'il subit. S'il en est ainsi, le foin nouveau serait un peu plus nutritif que le foin ancien, toutes choses égales. Il résulte des expériences provoquées par la commission d'hygiène hippique, que l'on peut sans inconvénient substituer le foin nouveau à l'ancien : les animaux gagnent en embonpoint sans perdre leur vigueur.

Au point de vue de leur composition botanique, les foins des divers points de la France diffèrent considérablement, sous le rapport de l'habitat des plantes et de leurs propriétés fourragères. Dans le midi, le foin est plus fin, plus aromatique, plus doux dans le centre, il est abondant, nutritif et odorant; dans le nord, il est grossier, aqueux, peu aromatique et peu excitant. Ce sont les graminées qui forment la base de la base des bons foins; elles dominent dans les prairies moyennes; les joncées, les cyperacées, les ombellifères, dans les prairies basses, les labiées, les graminées, les papilionacées composent en grande partie les foins des prairies élevées. En outre, les propriétés des herbes varient suivant leur âge, la nature du sol, et la manière dont elles ont été arrosées et fumées.

Altérations du foin des prairies naturelles. Le foin bien récolté, bien emmagasiné, se conserve très-bien d'une année à l'autre; mais, au bout de dix-huit mois, il devient sec, sans arôme, sans goût, et constitue une mauvaise alimentation. Le foin passé, brûlé, est celui qui a été récolté trop tard; il est jaunâtre, insipide et de faible qualité. Le foin lavé est celui qui a été récollé pendant les pluies; lorsqu'on le sèche, il est dur et de mauvaise qualité. Le foin rouillé, qui résulte de l'envahissement des plantes par des cryptogames, détermine, chez les animaux qui en font un usage habituel, des maladies avec altération du sang; ainsi, dans ces cas, ne doit-on faire consommer ces fourrages. Le foin mouli prend d'abord une teinte blanchâtre, puis noirâtre, répand une odeur de mois caracéristique, possède une saveur âcre et est d'un usage dangereux. C'est aussi à un cryptogame microscopique qu'est due cette altération.

Lorsque le foin a été chargé de limons par une pluie venue en dit qu'il est mouli, mouli ou *mariné*. Ces foins, ainsi que le foin trop gras, doivent être rejetés de la nourriture des animaux.

Le rai d'un cheval est d'environ 15 kilogrammes de foin par jour; pour un bœuf, elle est, par jour, de 10 kilogrammes, et pour un mouton, de 2 kilogrammes. On compte en moyenne que trois bœufs ou quinze moutons consomment le fourrage nécessaire à deux chevaux.

1.000 quintaux métriques de foin occupent : non bottelés, 430 mètres cubes, et bottelés, 860 mètres cubes. Le foin soumis à l'action de la presse hydraulique est réduit à un dixième de son volume; une balle de 1 mètre de longueur, 0m,60 de largeur et 0m,47 de hauteur pèse 105 kilogrammes.

Presse à foin. Le pressage du foin, employé depuis longtemps dans les ports, où l'on fait habituellement des envois de chevaux et de bestiaux, pour les besoins des armées ou ceux du commerce, a pour but de réduire le volume de cette matière encombrante et de former des balles, qui permettent le transport, en grande masse, par mer ou par les chemins de fer. Le pressage permet de diminuer à peu près des trois quarts la capacité des magasins destinés à la conservation des foins, et, par suite, dans une proportion correspondante, les dépenses de constructions.

M. le général Morin, dans un mémoire publié dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, au sujet de la compression du foin, montre comment, à l'aide de presses hydrauliques, les foins gros peuvent être comprimés au point de peser, hors de presse, 350 kilogrammes le mètre cube, et le foin tendre 400 kilogrammes au lieu de 80 à 90 kilogrammes le mètre cube, lorsqu'ils sont à l'état de bottes ordinaires empilées dans les greniers. Nous extrayons du mémoire de M. Morin les passages suivants, qui ont rapport aux opérations du pressage.

« A cet effet, l'on découpe dans les meules, avec de larges couteaux faits exprès, des prismes de foin d'une superficie égale à celle du plateau de la presse et d'une épaisseur de 0m,40 à 0m,50, que l'on pose successivement les uns après les autres sur un chariot. Quand ils sont empilés sur le plateau, on va devant le train sur lequel on veut déverser le foin serré avec des treuils, puis on continue le chargement jusqu'à ce qu'il ait atteint une hauteur qui peut aller à plus de 2 mètres. On passe alors deux autres cordes par-dessus,

on les serre avec les treuils, on lâche et on enlève les premières, et le chariot chargé est conduit à la presse.

« Cette opération, qui s'exécute aux meules à fourrages, ne retarde en rien le service de la presse, et donne déjà au foin un certain degré de compression; mais, au xix^e et au xii^e siècle, les foins étaient comprimés à 120 à 130 kilogrammes au mètre cube; on peut ainsi former des chargements de 400 kilogrammes, que l'on introduit facilement sous la presse et que l'on y comprime d'un seul coup.

« Le plateau en bois du chariot et celui qui l'on place au-dessus du foin portent des rainures de 0m,01 de profondeur et de 0m,35 de largeur, destinées à loger des bandelettes qui forment la ligature de la balle.

« Sur le plateau inférieur et sous le plateau supérieur, on place, dans le sens de la longueur de la balle, trois planchettes de sapin de 0m,12 de largeur sur 0m,090 d'épaisseur, destinées à empêcher les ligatures de pénétrer dans le foin. Ces préparatifs terminés, on met la presse en action, soit à bras, en la faisant manœuvrer par trois hommes, soit à l'aide d'un moteur. Quand le foin a été comprimé du tiers ou de la moitié de son volume, on passe les quatre bandelettes de fer feuillard de 0m,030 de largeur sur 0m,0015 d'épaisseur, coupées à l'avance à la longueur convenable, qui est d'environ 12m,40. On continue ensuite à presser jusqu'à ce que la souppes de sûreté commence à laisser échapper l'eau, ce qui correspond ordinairement, avec du foin tendre, au moment où il est réduit à une épaisseur de 0m,38 à 0m,40. Dans l'une des éprouves, par exemple, la balle pesait 396 kilogrammes, et dont la section horizontale avait de 0m,68 de longueur sur 0,35 de largeur et un mètre de surface, et était réduite sous la presse à la hauteur de 0m,38, ou à un volume de 0m,595, ce qui correspond à une densité moyenne de 665 kilogrammes au mètre cube, supérieure à celle des meules de foin ordinaire, d'environ 1/3.

« Par ext. Cadeau qu'il est d'usage de faire à certaines personnes, à l'époque de la foire : *Que me donneres-vous pour ma foire?*

— Fam. La foire n'est pas sur le pont, il n'y a rien de pressé. *s'entend comme larons* ou comme *foires en foire*. Etre parfaitement d'accord pour tromper quelqu'un.

— Comm. Foire de respect, Temps accordé au commissionnaire pour payer les marchandises qu'il a vendues à crédit, et dont il s'est porté garant.

— Triv. C'était presque toujours des solennités religieuses qui, dans les moyen-âges, donnaient naissance aux foires. Elles avaient alors une importance qu'elles n'ont pu conserver dans les temps modernes. A une époque où les communications présentaient de grandes difficultés, il était nécessaire qu'à des jours déterminés les habitants des campagnes pussent venir s'approvisionner dans quelques centres principaux. Dès les temps les plus anciens, on a vu des foires, et dans beaucoup de ces centres commerciaux; mais, sans doute, le commerce se réduisit longtemps à une sorte de colportage sans débit assuré; les marchands n'avaient pas exposés des marchandises, et, pour certains commerçants, attachés au temps et au lieu. Ce fut sous le règne de Dagobert que fut donnée la charte la plus ancienne dont nous ayons connaissance, qui exerçait le roi, en France, le prince qui fonda, en 629, la foire de Saint-Denis, si fameuse dans la suite. Ouverte le jour de la fête de l'apôtre de la France, elle durait quatre semaines, « afin, dit Dagobert dans la charte qui vient d'être mentionnée, que les marchands de l'Espagne, de la Provence et de autres contrées, même ceux d'outre-mer, pussent y assister. » Par le même acte, le roi autorisait l'abbé de Saint-Denis à percevoir à son profit tous les péages de la foire. Pendant tout le temps que durait cette solennité, il était défendu, sous peine d'amende au profit de l'abbé, de faire le commerce ailleurs dans les environs de Paris. Les marchands de la Neustrie et de l'Armorique y vendaient beaucoup de miel et de gar-

« Quand la pression est terminée, on tend les bandelettes à l'aide des treuils placés sur le devant de la presse et de la manivelle à anneaux, et l'on a soin d'enfoncer dans les rainures des plateaux de petits coins en bois, qui maintiennent ces bandelettes tendues lorsqu'on lâche la manivelle. A l'aide d'un outil facile à manier, deux hommes percent les bandelettes de deux trous qui correspondent à ceux qui ont déjà été préparés à l'une de leurs extrémités, et l'on réunit les deux bouts par de petites sautoires à écrous que l'on place rapidement.

« La ligature étant terminée, on laisse descendre le piston et l'on enlève la balle que l'on ébarbe sur les bords au moyen de grands couteaux à poignées courtes, pour enlever la régulariser sa forme. Elle se gonfle et reprend une épaisseur de 0m,57 à 0m,60 environ. La balle dont nous avons donné plus haut le poids et les dimensions est revenue hors de presse, à une épaisseur moyenne de 0m,572, correspondant à un volume de 0m,896, et, par conséquent, à une densité de 442 kilogrammes au mètre cube.

« Pour le service d'un atelier de pressage, il faut trois ou quatre hommes au plus à la presse et deux aux meules pour le chargement des chariots, et ceux-ci pourraient servir à moins des deux. L'opération de pressage exige de deux heures à une heure quinze minutes; dans ce temps, on peut faire dix balles de 400 kilogrammes, et presser ainsi 4,000 kilogrammes de foin par jour. La ligature se compose de 25 bandelettes par balle de 400 kilogrammes, ou 121,32 par 100 kilogrammes de foin.

« Les presses employées pour opérer ce pressage sont de 600 à 650 tonnes; on se sert ordinairement de presses à vis en fer ou en bois et de petites presses hydrauliques, dont la force varie de 150,000 à 300,000 kilogrammes.

« A la facilité et à l'économie des transports s'ajoutent d'autres avantages importants qui n'est utile de signaler. Le foin comprimé ne se charge pas de poussière et conserve sa graine; exposé à la pluie, il ne se mouille qu'à l'extérieur, et par conséquent se sèche facilement. La grande densité qu'il acquiert le rend moins combustible, et l'on peut essayer d'arrêter les progrès d'un incendie dans les magasins aux fourrages, ce que l'on ne songeait pas à tenter autrefois. On le coupe facilement avec de grands couteaux à main pour le diviser et le donner aux chevaux. De plus, la réduction de son volume à un septième de celui qu'il occupait dans les magasins a pour conséquence de faciliter beaucoup la formation des approvisionnements des armées aussi bien que ceux des particuliers, puisqu'il suffit de 5 à 6 mètres cubes de foin pour contenir la ration d'un cheval pendant une année, au lieu de 40 à 50 qu'il fallait autrefois.

« A cet effet, l'on découpe dans les meules, avec de larges couteaux faits exprès, des prismes de foin d'une superficie égale à celle du plateau de la presse et d'une épaisseur de 0m,40 à 0m,50, que l'on pose successivement les uns après les autres sur un chariot. Quand ils sont empilés sur le plateau, on va devant le train sur lequel on veut déverser le foin serré avec des treuils, puis on continue le chargement jusqu'à ce qu'il ait atteint une hauteur qui peut aller à plus de 2 mètres. On passe alors deux autres cordes par-dessus,

« Cette opération, qui s'exécute aux meules à fourrages, ne retarde en rien le service de la presse, et donne déjà au foin un certain degré de compression; mais, au xix^e et au xii^e siècle, les foins étaient comprimés à 120 à 130 kilogrammes au mètre cube; on peut ainsi former des chargements de 400 kilogrammes, que l'on introduit facilement sous la presse et que l'on y comprime d'un seul coup.

« Le plateau en bois du chariot et celui qui l'on place au-dessus du foin portent des rainures de 0m,01 de profondeur et de 0m,35 de largeur, destinées à loger des bandelettes qui forment la ligature de la balle.

« Sur le plateau inférieur et sous le plateau supérieur, on place, dans le sens de la longueur de la balle, trois planchettes de sapin de 0m,12 de largeur sur 0m,090 d'épaisseur, destinées à empêcher les ligatures de pénétrer dans le foin. Ces préparatifs terminés, on met la presse en action, soit à bras, en la faisant manœuvrer par trois hommes, soit à l'aide d'un moteur. Quand le foin a été comprimé du tiers ou de la moitié de son volume, on passe les quatre bandelettes de fer feuillard de 0m,030 de largeur sur 0m,0015 d'épaisseur, coupées à l'avance à la longueur convenable, qui est d'environ 12m,40. On continue ensuite à presser jusqu'à ce que la souppes de sûreté commence à laisser échapper l'eau, ce qui correspond ordinairement, avec du foin tendre, au moment où il est réduit à une épaisseur de 0m,38 à 0m,40. Dans l'une des éprouves, par exemple, la balle pesait 396 kilogrammes, et dont la section horizontale avait de 0m,68 de longueur sur 0,35 de largeur et un mètre de surface, et était réduite sous la presse à la hauteur de 0m,38, ou à un volume de 0m,595, ce qui correspond à une densité moyenne de 665 kilogrammes au mètre cube, supérieure à celle des meules de foin ordinaire, d'environ 1/3.

« Par ext. Cadeau qu'il est d'usage de faire à certaines personnes, à l'époque de la foire : *Que me donneres-vous pour ma foire?*

— Fam. La foire n'est pas sur le pont, il n'y a rien de pressé. *s'entend comme larons* ou comme *foires en foire*. Etre parfaitement d'accord pour tromper quelqu'un.

— Comm. Foire de respect, Temps accordé au commissionnaire pour payer les marchandises qu'il a vendues à crédit, et dont il s'est porté garant.

Foin du loup et de sa race! LA FONTAINE.

Foin de la vanité! foin des princesses maigres! Au diable les plats d'or qui portent des traits aigres! E. AUGER.

FOINARD (Frédéric-Maurice), théologien français, né à Conches, près d'Evreux, mort en 1743. Il fut curé à Calais, puis sous-principal du collège de Plessis à Paris. Ses principaux ouvrages sont : *Breviarium ecclesiasticum*, etc. (Emeric, 1726, 2 vol. in-8); *la Genèse en latin et en français* (1732, 2 vol. in-12), qu'il accompagna d'explications, dont plusieurs, aussi hasardées que singulières, firent beaucoup de bruit. Foinard se vit exposé à des désagréments qui l'obligèrent à se cacher pendant quelque temps, et son livre fut supprimé. Citons encore de lui : *la Clef des Psaumes* (Paris, 1740, in-12).

FOINE s. f. (foi-ne). Pêche. Sorte de trident pour harponner certains poissons. V. FOÛNE, qui est plus usité.

— Agric. Fourche de fer à deux dents, qui sert à charger le foin et le fumer.

FOINETTE s. f. (foi-nê-te — dimin. de foine). Agric. Fourche de fer à deux dents, qui sert à charger le foin.

FOINER s. m. (foi-nê — rad. foin). Comm. Marchand de foin.

FOIRANDE s. f. (foi-ran-de). Bot. Nom vulgaire du *Phacelia*.

FOIRE s. f. (foi-re — du lat. feria, fête, solennité). On dit *foire* d'un marché ou de la racine sanscrite *bhas*, briller, en grec *phainô*. Le mot *feria* est employé au moyen âge dans l'acceptation de marché, à cause de la visée de surface, et est resté dans les lieux où l'on célèbre des fêtes. Grand marché pour toutes sortes de denrées, qui se tient dans un même lieu une ou plusieurs fois l'année : *foire du Landit*, *foires de Beaucaire*, *foire de la Madeleine*, etc.

« Par ext. Cadeau qu'il est d'usage de faire à certaines personnes, à l'époque de la foire : *Que me donneres-vous pour ma foire?*

— Fam. La foire n'est pas sur le pont, il n'y a rien de pressé. *s'entend comme larons* ou comme *foires en foire*. Etre parfaitement d'accord pour tromper quelqu'un.

— Comm. Foire de respect, Temps accordé au commissionnaire pour payer les marchandises qu'il a vendues à crédit, et dont il s'est porté garant.

— Triv. C'était presque toujours des solennités religieuses qui, dans les moyen-âges, donnaient naissance aux foires. Elles avaient alors une importance qu'elles n'ont pu conserver dans les temps modernes. A une époque où les communications présentaient de grandes difficultés, il était nécessaire qu'à des jours déterminés les habitants des campagnes pussent venir s'approvisionner dans quelques centres principaux. Dès les temps les plus anciens, on a vu des foires, et dans beaucoup de ces centres commerciaux; mais, sans doute, le commerce se réduisit longtemps à une sorte de colportage sans débit assuré; les marchands n'avaient pas exposés des marchandises, et, pour certains commerçants, attachés au temps et au lieu. Ce fut sous le règne de Dagobert que fut donnée la charte la plus ancienne dont nous ayons connaissance, qui exerçait le roi, en France, le prince qui fonda, en 629, la foire de Saint-Denis, si fameuse dans la suite. Ouverte le jour de la fête de l'apôtre de la France, elle durait quatre semaines, « afin, dit Dagobert dans la charte qui vient d'être mentionnée, que les marchands de l'Espagne, de la Provence et de autres contrées, même ceux d'outre-mer, pussent y assister. » Par le même acte, le roi autorisait l'abbé de Saint-Denis à percevoir à son profit tous les péages de la foire. Pendant tout le temps que durait cette solennité, il était défendu, sous peine d'amende au profit de l'abbé, de faire le commerce ailleurs dans les environs de Paris. Les marchands de la Neustrie et de l'Armorique y vendaient beaucoup de miel et de gar-

« Quand la pression est terminée, on tend les bandelettes à l'aide des treuils placés sur le devant de la presse et de la manivelle à anneaux, et l'on a soin d'enfoncer dans les rainures des plateaux de petits coins en bois, qui maintiennent ces bandelettes tendues lorsqu'on lâche la manivelle. A l'aide d'un outil facile à manier, deux hommes percent les bandelettes de deux trous qui correspondent à ceux qui ont déjà été préparés à l'une de leurs extrémités, et l'on réunit les deux bouts par de petites sautoires à écrous que l'on place rapidement.

« La ligature étant terminée, on laisse descendre le piston et l'on enlève la balle que l'on ébarbe sur les bords au moyen de grands couteaux à poignées courtes, pour enlever la régulariser sa forme. Elle se gonfle et reprend une épaisseur de 0m,57 à 0m,60 environ. La balle dont nous avons donné plus haut le poids et les dimensions est revenue hors de presse, à une épaisseur moyenne de 0m,572, correspondant à un volume de 0m,896, et, par conséquent, à une densité de 442 kilogrammes au mètre cube.

« Pour le service d'un atelier de pressage, il faut trois ou quatre hommes au plus à la presse et deux aux meules pour le chargement des chariots, et ceux-ci pourraient servir à moins des deux. L'opération de pressage exige de deux heures à une heure quinze minutes; dans ce temps, on peut faire dix balles de 400 kilogrammes, et presser ainsi 4,000 kilogrammes de foin par jour. La ligature se compose de 25 bandelettes par balle de 400 kilogrammes, ou 121,32 par 100 kilogrammes de foin.

« Les presses employées pour opérer ce pressage sont de 600 à 650 tonnes; on se sert ordinairement de presses à vis en fer ou en bois et de petites presses hydrauliques, dont la force varie de 150,000 à 300,000 kilogrammes.

« A la facilité et à l'économie des transports s'ajoutent d'autres avantages importants qui n'est utile de signaler. Le foin comprimé ne se charge pas de poussière et conserve sa graine; exposé à la pluie, il ne se mouille qu'à l'extérieur, et par conséquent se sèche facilement. La grande densité qu'il acquiert le rend moins combustible, et l'on peut essayer d'arrêter les progrès d'un incendie dans les magasins aux fourrages, ce que l'on ne songeait pas à tenter autrefois. On le coupe facilement avec de grands couteaux à main pour le diviser et le donner aux chevaux. De plus, la réduction de son volume à un septième de celui qu'il occupait dans les magasins a pour conséquence de faciliter beaucoup la formation des approvisionnements des armées aussi bien que ceux des particuliers, puisqu'il suffit de 5 à 6 mètres cubes de foin pour contenir la ration d'un cheval pendant une année, au lieu de 40 à 50 qu'il fallait autrefois.

« A cet effet, l'on découpe dans les meules, avec de larges couteaux faits exprès, des prismes de foin d'une superficie égale à celle du plateau de la presse et d'une épaisseur de 0m,40 à 0m,50, que l'on pose successivement les uns après les autres sur un chariot. Quand ils sont empilés sur le plateau, on va devant le train sur lequel on veut déverser le foin serré avec des treuils, puis on continue le chargement jusqu'à ce qu'il ait atteint une hauteur qui peut aller à plus de 2 mètres. On passe alors deux autres cordes par-dessus,

« Cette opération, qui s'exécute aux meules à fourrages, ne retarde en rien le service de la presse, et donne déjà au foin un certain degré de compression; mais, au xix^e et au xii^e siècle, les foins étaient comprimés à 120 à 130 kilogrammes au mètre cube; on peut ainsi former des chargements de 400 kilogrammes, que l'on introduit facilement sous la presse et que l'on y comprime d'un seul coup.

« Le plateau en bois du chariot et celui qui l'on place au-dessus du foin portent des rainures de 0m,01 de profondeur et de 0m,35 de largeur, destinées à loger des bandelettes qui forment la ligature de la balle.

« Sur le plateau inférieur et sous le plateau supérieur, on place, dans le sens de la longueur de la balle, trois planchettes de sapin de 0m,12 de largeur sur 0m,090 d'épaisseur, destinées à empêcher les ligatures de pénétrer dans le foin. Ces préparatifs terminés, on met la presse en action, soit à bras, en la faisant manœuvrer par trois hommes, soit à l'aide d'un moteur. Quand le foin a été comprimé du tiers ou de la moitié de son volume, on passe les quatre bandelettes de fer feuillard de 0m,030 de largeur sur 0m,0015 d'épaisseur, coupées à l'avance à la longueur convenable, qui est d'environ 12m,40. On continue ensuite à presser jusqu'à ce que la souppes de sûreté commence à laisser échapper l'eau, ce qui correspond ordinairement, avec du foin tendre, au moment où il est réduit à une épaisseur de 0m,38 à 0m,40. Dans l'une des éprouves, par exemple, la balle pesait 396 kilogrammes, et dont la section horizontale avait de 0m,68 de longueur sur 0,35 de largeur et un mètre de surface, et était réduite sous la presse à la hauteur de 0m,38, ou à un volume de 0m,595, ce qui correspond à une densité moyenne de 665 kilogrammes au mètre cube, supérieure à celle des meules de foin ordinaire, d'environ 1/3.

« Cette opération, qui s'exécute aux meules à fourrages, ne retarde en rien le service de la presse, et donne déjà au foin un certain degré de compression; mais, au xix^e et au xii^e siècle, les foins étaient comprimés à 120 à 130 kilogrammes au mètre cube; on peut ainsi former des chargements de 400 kilogrammes, que l'on introduit facilement sous la presse et que l'on y comprime d'un seul coup.

« Le plateau en bois du chariot et celui qui l'on place au-dessus du foin portent des rainures de 0m,01 de profondeur et de 0m,35 de largeur, destinées à loger des bandelettes qui forment la ligature de la balle.

« Sur le plateau inférieur et sous le plateau supérieur, on place, dans le sens de la longueur de la balle, trois planchettes de sapin de 0m,12 de largeur sur 0m,090 d'épaisseur, destinées à empêcher les ligatures de pénétrer dans le foin. Ces préparatifs terminés, on met la presse en action, soit à bras, en la faisant manœuvrer par trois hommes, soit à l'aide d'un moteur. Quand le foin a été comprimé du tiers ou de la moitié de son volume, on passe les quatre bandelettes de fer feuillard de 0m,030 de largeur sur 0m,0015 d'épaisseur, coupées à l'avance à la longueur convenable, qui est d'environ 12m,40. On continue ensuite à presser jusqu'à ce que la souppes de sûreté commence à laisser échapper l'eau, ce qui correspond ordinairement, avec du foin tendre, au moment où il est réduit à une épaisseur de 0m,38 à 0m,40. Dans l'une des éprouves, par exemple, la balle pesait 396 kilogrammes, et dont la section horizontale avait de 0m,68 de longueur sur 0,35 de largeur et un mètre de surface, et était réduite sous la presse à la hauteur de 0m,38, ou à un volume de 0m,595, ce qui correspond à une densité moyenne de 665 kilogrammes au mètre cube, supérieure à celle des meules de foin ordinaire, d'environ 1/3.

« Par ext. Cadeau qu'il est d'usage de faire à certaines personnes, à l'époque de la foire : *Que me donneres-vous pour ma foire?*

— Fam. La foire n'est pas sur le pont, il n'y a rien de pressé. *s'entend comme larons* ou comme *foires en foire*. Etre parfaitement d'accord pour tromper quelqu'un.

— Comm. Foire de respect, Temps accordé au commissionnaire pour payer les marchandises qu'il a vendues à crédit, et dont il s'est porté garant.

— Triv. C'était presque toujours des solennités religieuses qui, dans les moyen-âges, donnaient naissance aux foires. Elles avaient alors une importance qu'elles n'ont pu conserver dans les temps modernes. A une époque où les communications présentaient de grandes difficultés, il était nécessaire qu'à des jours déterminés les habitants des campagnes pussent venir s'approvisionner dans quelques centres principaux. Dès les temps les plus anciens, on a vu des foires, et dans beaucoup de ces centres commerciaux; mais, sans doute, le commerce se réduisit longtemps à une sorte de colportage sans débit assuré; les marchands n'avaient pas exposés des marchandises, et, pour certains commerçants, attachés au temps et au lieu. Ce fut sous le règne de Dagobert que fut donnée la charte la plus ancienne dont nous ayons connaissance, qui exerçait le roi, en France, le prince qui fonda, en 629, la foire de Saint-Denis, si fameuse dans la suite. Ouverte le jour de la fête de l'apôtre de la France, elle durait quatre semaines, « afin, dit Dagobert dans la charte qui vient d'être mentionnée, que les marchands de l'Espagne, de la Provence et de autres contrées, même ceux d'outre-mer, pussent y assister. » Par le même acte, le roi autorisait l'abbé de Saint-Denis à percevoir à son profit tous les péages de la foire. Pendant tout le temps que durait cette solennité, il était défendu, sous peine d'amende au profit de l'abbé, de faire le commerce ailleurs dans les environs de Paris. Les marchands de la Neustrie et de l'Armorique y vendaient beaucoup de miel et de gar-

« Quand la pression est terminée, on tend les bandelettes à l'aide des treuils placés sur le devant de la presse et de la manivelle à anneaux, et l'on a soin d'enfoncer dans les rainures des plateaux de petits coins en bois, qui maintiennent ces bandelettes tendues lorsqu'on lâche la manivelle. A l'aide d'un outil facile à manier, deux hommes percent les bandelettes de deux trous qui correspondent à ceux qui ont déjà été préparés à l'une de leurs extrémités, et l'on réunit les deux bouts par de petites sautoires à écrous que l'on place rapidement.

« La ligature étant terminée, on laisse descendre le piston et l'on enlève la balle que l'on ébarbe sur les bords au moyen de grands couteaux à poignées courtes, pour enlever la régulariser sa forme. Elle se gonfle et reprend une épaisseur de 0m,57 à 0m,60 environ. La balle dont nous avons donné plus haut le poids et les dimensions est revenue hors de presse, à une épaisseur moyenne de 0m,572, correspondant à un volume de 0m,896, et, par conséquent, à une densité de 442 kilogrammes au mètre cube.

« Pour le service d'un atelier de pressage, il faut trois ou quatre hommes au plus à la presse et deux aux meules pour le chargement des chariots, et ceux-ci pourraient servir à moins des deux. L'opération de pressage exige de deux heures à une heure quinze minutes; dans ce temps, on peut faire dix balles de 400 kilogrammes, et presser ainsi 4,000 kilogrammes de foin par jour. La ligature se compose de 25 bandelettes par balle de 400 kilogrammes, ou 121,32 par 100 kilogrammes de foin.

« Les presses employées pour opérer ce pressage sont de 600 à 650 tonnes; on se sert ordinairement de presses à vis en fer ou en bois et de petites presses hydrauliques, dont la force varie de 150,000 à 300,000 kilogrammes.

« A la facilité et à l'économie des transports s'ajoutent d'autres avantages importants qui n'est utile de signaler. Le foin comprimé ne se charge pas de poussière et conserve sa graine; exposé à la pluie, il ne se mouille qu'à l'extérieur, et par conséquent se sèche facilement. La grande densité qu'il acquiert le rend moins combustible, et l'on peut essayer d'arrêter les progrès d'un incendie dans les magasins aux fourrages, ce que l'on ne songeait pas à tenter autrefois. On le coupe facilement avec de grands couteaux à main pour le diviser et le donner aux chevaux. De plus, la réduction de son volume à un septième de celui qu'il occupait dans les magasins a pour conséquence de faciliter beaucoup la formation des approvisionnements des armées aussi bien que ceux des particuliers, puisqu'il suffit de 5 à 6 mètres cubes de foin pour contenir la ration d'un cheval pendant une année, au lieu de 40 à 50 qu'il fallait autrefois.

« A cet effet, l'on découpe dans les meules, avec de larges couteaux faits exprès, des prismes de foin d'une superficie égale à celle du plateau de la presse et d'une épaisseur de 0m,40 à 0m,50, que l'on pose successivement les uns après les autres sur un chariot. Quand ils sont empilés sur le plateau, on va devant le train sur lequel on veut déverser le foin serré avec des treuils, puis on continue le chargement jusqu'à ce qu'il ait atteint une hauteur qui peut aller à plus de 2 mètres. On passe alors deux autres cordes par-dessus,

« Cette opération, qui s'exécute aux meules à fourrages, ne retarde en rien le service de la presse, et donne déjà au foin un certain degré de compression; mais, au xix^e et au xii^e siècle, les foins étaient comprimés à 120 à 130 kilogrammes au mètre cube; on peut ainsi former des chargements de 400 kilogrammes, que l'on introduit facilement sous la presse et que l'on y comprime d'un seul coup.

« Le plateau en bois du chariot et celui qui l'on place au-dessus du foin portent des rainures de 0m,01 de profondeur et de 0m,35 de largeur, destinées à loger des bandelettes qui forment la ligature de la balle.

« Sur le plateau inférieur et sous le plateau supérieur, on place, dans le sens de la longueur de la balle, trois planchettes de sapin de 0m,12 de largeur sur 0m,090 d'épaisseur, destinées à empêcher les ligatures de pénétrer dans le foin. Ces préparatifs terminés, on met la presse en action, soit à bras, en la faisant manœuvrer par trois hommes, soit à l'aide d'un moteur. Quand le foin a été comprimé du tiers ou de la moitié de son volume, on passe les quatre bandelettes de fer feuillard de 0m,030 de largeur sur 0m,0015 d'épaisseur, coupées à l'avance à la longueur convenable, qui est d'environ 12m,40. On continue ensuite à presser jusqu'à ce que la souppes de sûreté commence à laisser échapper l'eau, ce qui correspond ordinairement, avec du foin tendre, au moment où il est réduit à une épaisseur de 0m,38 à 0m,40. Dans l'une des éprouves, par exemple, la balle pesait 396 kilogrammes, et dont la section horizontale avait de 0m,68 de longueur sur 0,35 de largeur et un mètre de surface, et était réduite sous la presse à la hauteur de 0m,38, ou à un volume de 0m,595, ce qui correspond à une densité moyenne de 665 kilogrammes au mètre cube, supérieure à celle des meules de foin ordinaire, d'environ 1/3.

« Par ext. Cadeau qu'il est d'usage de faire à certaines personnes, à l'époque de la foire : *Que me donneres-vous pour ma foire?*

— Fam. La foire n'est pas sur le pont, il n'y a rien de pressé. *s'entend comme larons* ou comme *foires en foire*. Etre parfaitement d'accord pour tromper quelqu'un.

— Comm. Foire de respect, Temps accordé au commissionnaire pour payer les marchandises qu'il a vendues à crédit, et dont il s'est porté garant.

— Triv. C'était presque toujours des solennités religieuses qui, dans les moyen-âges, donnaient naissance aux foires. Elles avaient alors une importance qu'elles n'ont pu conserver dans les temps modernes. A une époque où les communications présentaient de grandes difficultés, il était nécessaire qu'à des jours déterminés les habitants des campagnes pussent venir s'approvisionner dans quelques centres principaux. Dès les temps les plus anciens, on a vu des foires, et dans beaucoup de ces centres commerciaux; mais, sans doute, le commerce se réduisit longtemps à une sorte de colportage sans débit assuré; les marchands n'avaient pas exposés des marchandises, et, pour certains commerçants, attachés au temps et au lieu. Ce fut sous le règne de Dagobert que fut donnée la charte la plus ancienne dont nous ayons connaissance, qui exerçait le roi, en France, le prince qui fonda, en 629, la foire de Saint-Denis, si fameuse dans la suite. Ouverte le jour de la fête de l'apôtre de la France, elle durait quatre semaines, « afin, dit Dagobert dans la charte qui vient d'être mentionnée, que les marchands de l'Espagne, de la Provence et de autres contrées, même ceux d'outre-mer, pussent y